

Le sens caché : « La garde meurt mais ne se rend pas ». Comme le mot à 5 lettres qu'on lui attribue, Cambronne a toujours nié avoir prononcé cette célèbre phrase. Mais à qui alors l'attribuer ?

08-05-2009

avec

« La garde meurt mais ne se rend pas ». Tout comme le mot à cinq lettres qu'on lui attribue, le général Cambronne a toujours nié avoir prononcé cette célèbre phrase. Mais à qui alors l'attribuer ?

- Le général Pierre Cambronne (1770-1842) commandait le dernier carré de la garde impériale à Waterloo.

- Sommé de se rendre par le général britannique Colville, il est réputé avoir répondu : « La garde meurt mais ne se rend pas ! »

- Puis, devant l'insistance du Britannique, il aurait ajouté le mot à cinq lettres auquel son nom est désormais attaché.

- Sa détermination provoqua l'admiration des officiers anglais.

- Cambronne niera par la suite, sans toujours convaincre, avoir prononcé le mot qu'on lui attribue.

- Il soutiendra aussi qu'il n'a jamais annoncé que la garde mourrait sans se rendre, à preuve le fait que lui-même, quoique blessé, a survécu et été fait prisonnier.

- Mais comme la Nature, l'Histoire a horreur du vide !

- Les héritiers du général Michel (1772-1815), autre grand soldat du Premier empire, mais moins chanceux puisqu'il est mort à Waterloo, se sont emparés de la phrase laissée orpheline par le déni de Cambronne.

- Les descendants de Michel ont poursuivi ceux de Cambronne afin que la justice reconnaisse à leur malheureux aïeul la paternité de « la garde meurt mais ne se rend pas ».

- L'affaire relevant de l'excès de pouvoir, est devant le Conseil d'Etat que l'affaire a été portée.

- Mais la haute juridiction administrative s'étant déclarée incompétente, l'incertitude demeure quant à la paternité réelle de la formule.

